



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNUY
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO MAI 2012

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Le congrès annuel de notre Fédération s'est déroulé début avril à Argelès sur mer. Sylvie et moi avons représenté l'AMP accompagnés de Jean Claude PORCHER et de Marie. Ce congrès a été particulièrement studieux. Les différentes Commissions ont mis en exergues tous nos sujets de préoccupations.

Ils sont nombreux. La pratique de notre loisir est menacée ; réglementation toujours plus drastique, création de parcs marins en tout genre, déclaration de pêche pour ne pas parler de permis pêche, réglementation européenne guidée par des lobbies écologistes etc.

La commission pêche constate qu'une petite partie de la pêche professionnelle (artisanale) semble se désolidariser des bateaux usines qui pillent la ressource et qui ramènent du poisson qui est vendu sous le prix de retrait et qu'enfin les instituts comme IFREMER annoncent des tonnages de capture de la pêche récréative et de loisirs proches de la réalité et sans commune mesure avec ceux annoncés par le passé.

Jean Claude a travaillé dans la commission sécurité ; il aura l'occasion de vous en parler très prochainement. Ce congrès était aussi un congrès « Electif ». Le Président Jean KIFFER a été renouvelé dans son mandat.

Il était d'ailleurs le seul à présenter une liste dont il m'avait fait l'honneur et l'amitié de m'y associer.

La saison 2012 sera pour moi l'aboutissement de ma principale préoccupation depuis que je suis le président. Depuis octobre 2003 et mes prédécesseurs en avaient fait autant, chacun à leur manière, que le dossier de la sécurité des embarquements est mon objectif. Les engagements de Monsieur Le Maire, les différentes délibérations du Conseil Municipal me permettent un optimisme raisonné. Les travaux projetés sont de nature à développer la pratique de notre loisir. La sécurité restera au cœur de l'implication de notre Association. Nous resterons vigilants et seront ouverts par le dialogue à toute concertation qui permettra d'améliorer la sécurité, l'organisation de la pratique de la plaisance à La Tranche sur Mer, notre commune.

Le Président
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01

LE MOT DU SECRETAIRE

Que dire en cette fin de mois d'avril si ce n'est « morosité et Interrogation ».

Les fortes pluies continues ont certainement aidé à remplir les nappes phréatiques et le vent incessant a contribué à dessécher la végétation avec son cortège d'embruns et de sable.

Nos amis plaisanciers qui avaient pu mettre leur bateau à l'eau au début d'avril ont vu leur bateau danser sur l'eau sans pouvoir en profiter et en priant le ciel tous les jours pour que les amarres tiennent bon.

J'en profite pour rappeler la vigilance que chacun doit avoir dans la cohérence des éléments du mouillage : (manilles, chaînes, nombre de bouts, diamètre des bouts,) en fonction de la taille du bateau, dans son entretien annuel et dans sa surveillance à chaque grande marée.

Malgré tout, quelques bateaux se sont désolidarisés de leur corps mort pour aller s'échouer sur le sable.

Selon mes informations il n'y a pas eu trop de casse mais c'est toujours de trop lorsque son propre bateau est concerné.

Le fait de ne pas être abrité est un danger constant pour nos bateaux. Pour nous même le danger est aussi bien connu et, cette année notre Association entamera sa 21^{ème} année de galère. Espérons que les travaux envisagés fin septembre 2012 résoudront les problèmes. Ce n'est pas le coût des travaux qui donnera les

ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE SUR MER

N°0853003934

solutions les plus satisfaisantes mais plutôt l'écoute et la prise en compte des demandes des utilisateurs dans la concertation.

Du fait des conditions atmosphériques désastreuses il n'y a pas eu de problèmes pour accéder à la mer.

En ce moment la cale principale est condamnée par les engins et les piliers du nouvel embarcadère.

Le parking des remorques est envahi par les engins de manutention et les camions.

L'accès à la mer ne peut avoir lieu que sur la petite et pentue cale secondaire, non protégée des intempéries ce qui n'augure rien de bon quand le beau temps reviendra et que de nombreux plaisanciers seront présents.

Aujourd'hui, les travaux de l'embarcadère collent au planning prévisionnel et l'ensemble de l'ouvrage devrait être opérationnel première semaine de juillet 2012.

Le système de badge du parking des plaisanciers est en train d'être remis en fonctionnement.

Il est donc grand temps de vérifier son matériel de sécurité et de pêcher et de rêver aux bonnes journées à venir.

A bientôt sur l'eau

Daniel

LE MOT DE JEAN CLAUDE

Comme vous l'a dit notre Président, je suis allé au Congrès de la F.N.P.P.S.F. à Argelès sur Mer, début Avril. J'ai eu le plaisir de participer à un atelier : celui de la sécurité, mené de main de maître par Mr Daniel METIVIER.

La sécurité est un axe prioritaire au sein de la Fédération. Nous avons beaucoup discuté de la directive 240, concernant gilet - bouée - extincteur - engin flottant.

- le port du gilet automatique est primordial, il sauve la vie de beaucoup de personnes tous les ans :

PORTEZ VOTRE GILET.

- le feu flottant à retournement est obligatoire quand vous êtes plusieurs à bord. Il doit être relié à la bouée fer à cheval. Quand vous êtes seul à bord, vous devez porter votre gilet et [une lampe flash automatique et homologuée](#).

- concernant l'engin flottant pour plusieurs personnes, il a disparu de la directive 240 ; Il n'est donc plus obligatoire dans la [zone de 6 miles](#).

- Pour les extincteurs un flou existe dans la directive. Notre Fédération demande que le texte soit amendé.

PAR PRUDENCE AYEZ TOUJOURS UN EXTINCTEUR A BORD.

Je rappelle que lorsque vous êtes ancrés, vous devez mettre le plus haut possible, la boule de mouillage noire de façon qu'elle soit visible. En cas de collision, en l'absence de boule de mouillage, l'assurance du bateau qui vous aura heurté demandera le partage des torts...

LA SECURITE N'EST PAS UN VAIN MOT! SON RESPECT SAUVE DES VIES : PORTEZ VOS GILETS.

LE MOT DE CHRISTIAN

Sale temps, on attend les beaux jours avec impatience.

Concernant la reconstruction du ponton, les travaux se poursuivent. Le calendrier initial (6/7/2012) est maintenu.

Il faut attendre les grandes marées du mois de mai pour voir se poursuivre la mise en place des pieux.

Pendant ces travaux, la grande cale est maintenue mi ouverte ce qui permet aux 4*4 de descendre pour mettre les bateaux à l'eau.

Les deux « capitaines » (même personnel que l'an passé) sont maintenant en service et prêts à mettre la barrière en service au tout début mai. N'oubliez pas de faire réinitialiser vos badges.

Je vous souhaite un bon mois de mai avec du beau temps

LE MOT D'ALAIN

Quel temps mes amis, quel temps ! Après les trois semaines Sibériennes de Février inhabituelles dans notre région, les trois semaines d'été de Mars à la fin desquelles on nous annonçait une sécheresse précoce la nature a vite remis en place les niveaux d'eau en Avril. En plus il y a eu du vent et encore du vent. Sept bateaux ont été fatigués d'être secoués et ont décidé de rejoindre la plage (dont trois neufs). A ma

connaissance, personne n'est sorti en Avril et on n'a bien évidemment pas renouvelé les belles pêches d'Avril de l'année dernière.

MANIFESTATIONS EN MER de l'AMP de la saison 2012.

Mercredi 4 Juillet 2012 - organisation d'une sortie à Ars en Ré pour pêcher des coques et des palourdes avec pique-nique (pour les retardataires, bouée N° 12 dans le Fier d'Ars en Ré).

Coeff. 99, basse mer 12h38, départ 9h00, rassemblement à la bouée du port, suivre le bateau pilote.

Nous arriverons en milieu de marée à Ré et vu le coeff cela devrait bien découvrir. Il faudra respecter les bouées du chenal. Pêche jusqu'à 12h30, apéro collectif, casse-croute individuel pris en charge par les participants, retour à la Tranche vers 17H00-17h30.

Comme vous l'avez tous lu dans « Pêche Plaisance » la réglementation de la pêche à pied a évolué notamment pour le râteau à main qui ne doit comporter que trois doigts.

Attention : du fait du coefficient important et de l'heure de départ nous pourrions avoir un fort courant contraire dans le fier d'Ars. Il sera donc important de suivre les bateaux pilotes.

Dimanche 5 Août 2012 - Sortie annuelle de l'association au port du Plomb (si mauvais temps : report au Mercredi 22 Août 2012) Coeff 94 Haute 7h17 Basse 13h47 Départ 9h30 à la bouée jaune. Retour à La Tranche vers 17h00/17h30. Il nous a semblé plus judicieux de mettre cette sortie au milieu des vacances d'été car il ne faut pas oublier que nombre d'entre nous ont des petits enfants en vacances. Nous souhaitons avoir un potentiel de participants plus important et de rendre plus aisée la communication entre adhérents. Le succès de l'an passé (fortement aidé par le magnifique temps et une mer d'huile) la distance, l'accès, la restauration ont été déterminant dans notre choix.

Vendredi 10 Août 2012 - Challenge de pêche en mer de 8h à 12 heures, Apéro/pesée sans diffusion des résultats, ceux-ci seront annoncés pendant la sardinade du lendemain ainsi que la remise des lots.

J'attire votre attention sur le fait que l'administration devient de plus en plus pointilleuse sur l'organisation des manifestations en mer et donc sur le respect des consignes. Il ne sera pas question de faire partir des équipages ne figurant pas sur la liste communiquée une dizaine de jours à l'administration. Des contrôles surprises peuvent être effectués et s'il est constaté que nous ne respectons pas les consignes, je ne sais pas à quelle sauce nous serons mangés, mais de toutes façons elle aura mauvais goût.

Vous trouverez notre site.com www.maupas-plaisanciers.com ou en copie pour quelques-uns, une fiche poisson sur l'une de nos futures prises, sa majesté « Le Bar » Au fait cela vient d'où ce nom...??

La prochaine fiche évoquera la Daurade. Si ce sujet vous intéresse merci de vous rapprocher de moi afin d'étoffer ces fiches et de poursuivre ces informations utiles à tous.

Amitiés, à bientôt

LE MOT DE SYLVIE

131 adhérents, 83 sont à jour de leur cotisation.

Pensez à régler cette cotisation rapidement afin d'alléger la paperasse durant la pleine saison. La fiche signalétique est toujours présente sur le site qui est mis à jour régulièrement, toutes les infos s'y trouvent. Les infos ne seront plus transmises par mail mais compulsées sur le site. Pour ceux qui ne sont toujours pas informatisés, vous recevrez comme précédemment vos infos sur papier par voie postale. Je vous rappelle que ce procédé reste couteux et moins pratique.

J'ai attribué à chaque adhérent un billet de loterie. Cette loterie a été tirée au sort lors du dernier congrès à Argelès sur Mer. Deux lots gagnants ont été remis à l'AMP. Le premier a été attribué à Micheline Weber, le second à un adhérent non à jour de sa cotisation. Ces lots seront à retirer lors des permanences au local. Les polos de couleur bleue avec le logo de l'AMP de couleur blanche seront aussi à retirer lors des permanences à partir du samedi 19 mai 2012 ainsi que les calendriers des marées.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement. Je serai présente à la Tranche du 16 mai au 27 mai 2012.

Bien amicalement
Sylvie